

4e année, le SNEMG vous informe

Chers maîtres de stage des universités, enseignants associés et titulaires, assistants universitaires et chefs de cliniques de médecine générale,

Nous souhaitons faire un point d'étape à l'heure où les négociations sur la phase de consolidation sont conflictuelles avec le gouvernement. Il est consternant que les tutelles aient tant tardé à réagir aux propositions, car le temps qui nous sépare de novembre 2026 diminue dangereusement, compromettant la réussite de cette réforme.

Le SNEMG a le double rôle de promouvoir cette 4e année, phase de consolidation tant utile pour l'avenir de la discipline et pour la formation des étudiants, et nous défendre en permettant des conditions de mise en place de cette 4e année réalistes et acceptables. En quelques mots, nous sommes engagés et prêts à encadrer les Docteurs Juniors et c'est bien le sens de notre engagement au service de l'intérêt général, mais pas sur nos propres ressources ou celles de nos employeurs !

Les MSU libéraux ou salariés ne peuvent pas s'engager à n'importe quelles conditions. Or, les conditions proposées par le gouvernement sont ubuesques et inacceptables, contraires à toutes les discussions et engagements précédents.

Que les MSU ne perçoivent pas le montant des actes générés par les internes peut s'entendre. Que l'indemnisation prévue pour mettre à disposition tous les moyens d'un lieu de soins au service d'un Docteur junior, mobiliers et immobiliers, soit rabaisée et limitée à 1200 euros par mois est déconnectée des réalités du monde actuel, et constitue une véritable trahison.

Que les internes soient rémunérés en plus de leur salaire par le montant du ticket modérateur des actes réalisés constitue non seulement un montage administratif absurde mais en plus aboutira à favoriser une sélection des patients au détriment de ceux qui ne payent pas de ticket modérateur, c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de soins. Une aberration économique et une transgression éthique auxquelles il n'est pas question de participer.

Et on ne vous parle pas de l'usine à gaz des montants de consultation, dont on ne sait pas comment ils seront perçus, dans quelle poche ils vont atterrir pour resurgir ensuite largement amputés.

Le gouvernement voudrait assurer l'échec d'une réforme pourtant préparée de longue date qu'il ne s'y prendrait pas autrement. A moins que le but soit justement l'échec pour rediriger les internes vers l'hôpital, pour les exploiter à bas coût en trahissant l'intérêt des patients, des territoires et de la médecine générale et en se défaussant de sa responsabilité.

L'incompétence et le mépris des maîtres de stage, des étudiants, des enseignants, de la médecine générale a assez duré. Nous exigeons un changement complet des modalités prévues avec le minimum de respect qui est dû à tous les acteurs, patients en tête.

Nous appelons à refuser de s'engager dans les conditions actuelles et à le faire savoir. Nous vous conseillons d'adhérer massivement au SNEMG pour être entendus*. Nous rappelons que cette adhésion est totalement indépendante et complémentaire à l'adhésion à un syndicat professionnel.

Les Maîtres de stage, la médecine générale, les internes et les territoires ont besoin de notre engagement collectif !

Bien syndicalement et cordialement.

Le bureau du SNEMG :

Philippe Serayet, Montpellier Nîmes

William Mirat, Limoges

Marc Chanelière, Lyon

Sabine Bayen, Lille

François Quersin, Lille

Raphaëlle Rousseau-Durand, Aix Marseille

* Pour adhérer, il suffit de se connecter sur notre site (<https://www.snemg.fr>) :

